6'230

SAT 01.01.2

Canton de Vaud
Commune de St-Barthélémy

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

6'230

ECHELLE 1:2000

1

Adopté par la Municipalité de St-Barthélémy

dans la séance du : 21 SEP. 2004

Le Syndic : Le Secrétaire :

2

Soumis à l'enquête publique,

du : 9 NOV. 2004 au 30 déc. 2003

au : 8 DEC. 2004 au 30 nov. 2003

Le Syndic : Le Secrétaire :

3

Adopté par le Conseil communal

dans la séance du : 4 OCT. 2005

Le Président : Le Secrétaire :

4

Approuvé préalablement par le Département compétent

le : 19 JUIN 2006

Le Chef du Département :

5

Mis en vigueur,

le : 27 JUIN 2006

Octobre 2005

0000-PGA200-04/LOS-429-07

urbaplan

LEGENDE

- zone village
- zone villas
- zone intermédiaire
- zone d'intérêt général, bâtie ou à bâtir / de plein air
- zone de dégagement
- zone verte
- reboisement
- forêts (à titre indicatif)
- délimitation de l'aire forestière selon constatation de nature du 22 mai 2001 (voir plan détaillé du géomètre, éch. 1:1000)
- limite à la forêt, 10 m (à titre indicatif)
- limite à la rivière, 15 m (à titre indicatif)
- périmètre traité par plan spécial (à titre indicatif) :
  > 1. Plan de quartier du "Grand Record"
  > 2. Plan de quartier du "Château"
  > 3. Plan partiel d'affectation du "Champ Cadet"
- région archéologique n° 301 (à titre indicatif)

PLAN ÉTABLI SUR LA BASE DES DONNÉES CADASTRALES

BUREAU TECHNIQUE JEAN & CONNERADE
INGÉNIEURS GÉOMÈTRES OFFICIELS
RUE DE FRAZE PILLET 7 1400 ECHALLENS
Tél. 021 886 22 44 Fax. 021 886 22 41
E-MAIL : jpc.jeanconnerade@bluewin.ch

ECHALLENS LE 26.09.2004
DIT-PGA-TAB-CARACT-PLAN-SMALL-CN